

LE PRONOM PERSONNEL COMME MARQUEUR DE POINT DE VUE DANS LE DIALOGUE ORAL

(L'exemple de "moi" en français et de "ben(ce)" en turc)

Dr. Selim YILMAZ

Université de Marmara

Abstract

The expression of viewpoint that serves as a means to express an argumentation displays different syntactic constructions such as predicatives, substantives and pronoun uses. In this research, we're going to study the personal pronouns that the speaker uses to mark his point of view, i.e. the pronoun "moi" in French and its Turkish equivalent "ben(ce)". After determining which examples from a corpus of spontaneous speech contain these two markers, we establish the categories of point of view according to their syntactic positions into speech. The principal objective is to determine the enunciative value of viewpoint markers by analysing the context in which they appear and the state of the interaction between the speakers. To achieve this aim, we will of course use the intonation traces of the utterances in order to define the intonative properties of this kind of expressions.

Key words : argumentation, dialogue, enunciation, personal pronoun, prosody, speech, syntax, utterance, viewpoint.

Introduction

Dans ce travail, nous analyserons le pronom personnel utilisé comme marqueur de point de vue, et qui introduit un jugement, un argument porté sur l'objet du discours, par le sujet parlant (locuteur)¹. Dans le cadre de l'énonciation, nous fixerons notre intérêt plus particulièrement aux emplois de "moi" en français, et de "ben" et "bence" en turc dans l'échange discursif. Le marqueur de point de vue est défini comme un constituant qui explicite le support du *jugement différencié* énoncé dans le rhème (Morel). Dans cette

¹ Dans une situation d'énonciation ou dans un contexte précis, celui qui parle au moment de l'énonciation, le locuteur passe au statut d'"énonciateur", lorsqu'il est en relation avec la pensée de l'interlocuteur qui devient à son tour locuteur (co-locuteur, co-énonciateur).

définition, il faut particulièrement souligner la notion de "jugement différencié" qui implique la modalité subjective (subjectivité) dans l'interaction verbale. De plus, la subjectivité et l'expression du point de vue déterminent les limites d'une *stratégie énonciative* qui met en jeu la relation discursive entre locuteur et interlocuteur.

Dans le dialogue oral spontané en turc, les marqueurs de point de vue (PDV) peuvent avoir différentes natures grammaticales :

a) *Les marqueurs pronominaux* : les pronoms personnels et possessifs comme "ben, sen, o, ben+im, sen+in, o+nun, ban+a göre, ben+ce" (moi, toi, lui, elle, mon, ton, son, sa, à mon avis, pour moi).

b) *Les marqueurs nominaux* : les emplois substantifs comme "fikir, düşün+ce, bak+iş" combinés avec les suffixes de personne à valeur possessive. Ex. düşün+ce+m (mon opinion).

c) *Les marqueurs prédicatifs* : les verbes modo-énonciatifs comme "düşün+mek (penser), gör+mek (voir)" avec l'adjonction des suffixes modotemporels et des suffixes de personne (V+yor+um). Ex.: düşünü-yor-um (= je pense).

Vu que le turc est une langue à forte tendance morphologique et qui fonctionne par le seul procédé de suffixation, notre point de départ sera inévitablement la morpho-syntaxe.

Après avoir établi les catégories des marques pronominales de point de vue à l'aide des propriétés morpho-syntaxiques, nous étudierons ici ces marqueurs selon les principes théoriques de l'intonation et de l'énonciation développés au Centre de linguistique française de Paris III.

Notons d'emblée qu'il y a une relation étroite entre le marqueur de PDV et l'élément qui suit, pouvant être soit un élément nominal, soit un élément verbal. La relation entre ces deux constituants est non seulement d'ordre syntaxique, mais aussi et surtout sémantique.

L'énoncé suivant est un bon exemple pour dire que "ben" ne marque pas seulement le point de vue de l'énonciateur, mais aussi sa position personnelle (voire énonciative) face à l'interlocuteur au moment de l'énonciation. Dans ce cadre, l'énonciateur peut adopter deux types de position : a) *une attitude co-énonciative* : il y aura soit convergence, soit discordance selon la situation d'énonciation et la réaction de l'autre, b) *une attitude co-locutive* : il y aura

rupture de la co-énonciation où il se passe un simple échange discursif, une transmission d'information sans le moindre souci d'établir une consensualité.²

(T1) tabi: {30} **ben** {30} görüşlerinizin bi(r)çoğuna katılıyorum °doğru^{o3}

bien-sûr moi vos opinions la plupart je partage
c'est vrai

<.....thème.....> <.....rhème.....> <postrh.>

Ø 2- Ø 1+ 1/2

⇒ bien-sûr que moi, je partage la plupart de vos opinions, c'est vrai,

(F1) **moi** j'ai assisté à plusieurs séances

<.....thème.....>

2 2+ 3- 2+ 2 3

où où les profs rendaient compte de leur de leur formation {35}

<.....cadre.....>

2 3- 2 3- 2- 2 2- 4

Il en est de même en français avec le marqueur de point de vue "moi" utilisé en tête d'énoncé comme dans l'exemple ci-dessus. Ce fait est corroboré par la définition de Morel et Danon-Boileau (1998 : 40) qui associent "énonciateur" et "modalité" en parlant de "point de vue" :

"Le point de vue souligne l'identité de l'énonciateur qui sert de caution à ce qui va être dit. On y trouve des expressions autonomes telles que "moi, à mon avis, pour moi" ou bien encore "X dit que, selon X...". (...) L'expression du point de vue est parfois associée à la caractérisation de la valeur de la modalité, repérables dans l'emploi de certains pronoms ("on, tu" par exemple) ou conjonctions ("si" et "quand" en particulier)."

² La définition des termes énonciatifs se trouve à la fin de l'article.

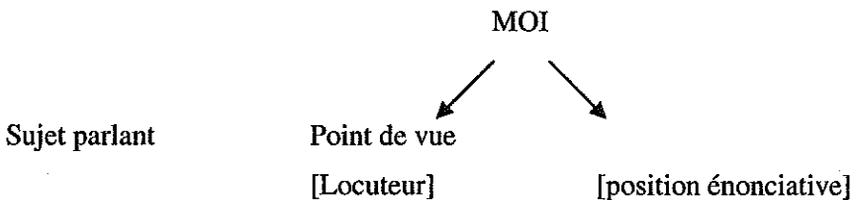
³ *Conventions de transcription de l'oral* : {xcs} durée d'une pause-silence en centiseconde, ::: allongement d'une syllabe, H1, 2, 3, 4 niveaux intonatifs, H+, -, / hauteur intonative au dessus, en dessous ou entre tel ou tel niveau, Ø absence de l'intonation, (xxx) segment non prononcé, *xxx* segment prononcé différemment, °xxx° postrhème, MAJ prononciation appuyée (accent), { . } pause non mesurée, (.) continuation de l'énoncé, I intensité, I+, -, = intensité forte, faible ou normale, (h) inspiration.

Les marqueurs de point de vue seront analysés sur le plan intonatif et énonciatif dans le cadre d'une classification syntaxique à trois positions : a) PDV en thème, b) PDV en rhème, c) PDV en postrhème.

<i>Marqueur de PDV [moi / ben(ce)]</i>	
1. Mq à l'initiale de l'énoncé	→ PDV thématique
2. Mq à l'intérieur de l'énoncé	→ PDV rhématique
3. Mq à la finale de l'énoncé	→ PDV postrhématique

1. Le marqueur "moi" en français

Le marqueur de point de vue "moi" peut se situer à l'initiale de l'énoncé en position thématique, ou à l'intérieur de l'énoncé comme introducteur de rhème. Ce marqueur est rarement utilisé en fin d'énoncé comme postrhème. Dans le discours oral, "moi" représente deux concepts : a) d'une part, le locuteur lui-même qui est le sujet parlant au moment de l'énonciation, b) d'autre part, le point de vue qui marque une position énonciative.



1.1. "moi" à l'initiale (PDV thématique)

Le "moi" est ici introducteur de thème avec lequel il est question de PDV initialisé à valeur thématique. Cette structure peut être glosée comme telle : "j'introduis le thème de mon discours qui sera en même temps mon PDV initial".

Combinaison pronominale "moi+je" : Dans cette combinaison, il y a deux marquages : a) pointage avec "moi" sur celui auquel appartient le PDV, b) identification du sujet de l'action avec "je". A noter que celui qui remplit l'action est en même temps le sujet parlant. Cette formule à double pronoms peut être paraphrasée comme "c'est bien moi qui trouve que...".

Dans l'exemple ci-dessous, le point de vue est centré sur l'objet du discours "Inalco" qui est représenté le thème-cadre de l'énoncé (3-). Le marqueur de PDV présente un niveau co-énonciatif : ce qui veut dire que la consensualité est déjà acquise (au début de l'énoncé) avec la hauteur intonative entre les niveaux 2 et 3.

(F2) **moi j'trouve** que l'Inalco c'est: *en fait c'est très bien*,

ben buluyorum			Inalco			yani çok iyi		
<...PDV...>			<...cadre...>			<.....rhème.....>		
2+	3-	2/3	2/3	3-	2+	3-	3-	3+

"Moi pour moi" à la fin de la partie thématique (entre le thème et le rhème) :

L'expression de point de vue "moi pour moi" est souvent utilisé en français oral : cette formule souligne une certitude quant au point de vue non discutable aux yeux de l'énonciateur. On peut gloser cette expression comme "pour moi, c'est sûr et je n'en doute pas". Cette mise en relief du point de vue est aussi marquée par l'intonation (H3).

(F3) tu vois {30} par exemple Grégory **moi pour moi**

<lig.>	<ligateur>	<cadre>	<PDV>
3 (I--)	3 (I++)	3 (I+)	3 (I-)

c'est vraiment un ami euh {60} super,

<.....rhème.....>		
3- (I-)	2 (I-)	4 (I+)

1.2. "moi" à l'intérieur (PDV rhématique)

Le "moi" est ici introducteur de rhème : "j'introduis le rhème de mon discours qui sera en même temps mon PDV final".

Dans l'exemple ci-dessous, le point de vue est centré sur une explication causale avec la locution conjonctive "parce que" suivi de "moi je" : l'énonciateur s'impose dans le discours en rhématisant avec la structure "parce que moi je sais".

Dans ce même exemple, la combinaison pronominale "moi+je" est interprétable comme "je le sais de mon expérience" : il y a donc certitude du PDV et l'énonciateur ne tiend pas compte d'une pensée autre que la sienne.

Cette interprétation énonciative est renforcée par la montée intonative au niveau 3/4 sur "moi je" : il y a forçage de la consensualité avec focus sur le marqueur de PDV qui exclue toute possibilité de refus et de contestation par l'interlocuteur.

(F4) (en)fin c'est très bien parc(e) que c'est important { . }

yani bu çok iyi çünkü bu önemli
 <.....thème.....> <.....rhème1.....>
 2/3 3- 3 3/4 2/3 3- 3+ 2/3 3/4

d'APPREN(re) la grammaire, parc(e) que moi je sais (.)

grameri öğrenmek çünkü ben biliyorum
> <.....rhème2.....>
 2+ 3- 2/3 3 3- 3+ 3- 3- 2/3 3/4 3-

(F5) je sais pas mais en noir et blanc moi je crois que j'y aurais moins cru °à ce film°

<.....thème.....>
 <.....rhème.....> <postrhème>

1.3. "moi" à la finale (PDV post-rhématique)

Le marqueur de point de vue "moi" est postposé au prédicat, et donc peut être considéré comme un postrhème. Morel et Danon-Boileau prétendent que le postrhème apparaît largement quand la stratégie de discours l'exige, notamment dès que la discordance se confirme. Par la suite, ils enchaînent en postulant que le postrhème apparaît chaque fois que l'énonciateur : a) ou bien est surpris par un fait qui avait échappé à son attention, b) ou bien pense mettre en jeu un élément de connaissance que le co-énonciateur ignore, mais qui vient à l'appui d'une considération sur laquelle il anticipe un désaccord (1998 : 30).

Dans le premier exemple ci-dessous, le "moi" postrhématique indique que l'énonciateur est surpris par un fait, alors que dans le deuxième exemple, le postrhème "moi je trouve" met en jeu un élément de connaissance que le co-énonciateur ignore.

Au niveau des traits syntactico-sémantiques, le postrhème ne peut appartenir qu'à deux classes fonctionnelles : a) modalité épistémique, point de vue (je crois, à mon avis, etc.), b) argument nominal, coréférent avec un pronom du rhème (1998 : 28).

Parmi les traits intonatifs du postrhème évoqués par Morel et Danon-Boileau, nous en retiendrons deux pour le marqueur de point de vue "moi" : a) absence de pause entre le rhème et le postrhème, b) plage intonative basse : niveau 2 ou 1 (1998 : 29).

Le "moi" en postrhème souligne d'une manière sous-entendue "c'est moi qui..." pour marquer une sorte d'emphase énonciative : l'énonciateur utilise le "moi" en postrhème au moment où il a l'impression que le discours s'oriente vers une discordance éventuelle, de ce fait, il adopte une attitude plutôt égocentrée. L'emphase énonciative est ici centrée sur l'égocentrage.

(F6) j'hallucine °moi° j'hallucine morte:|

<rhème1> <prh> <.....rhème2.....>

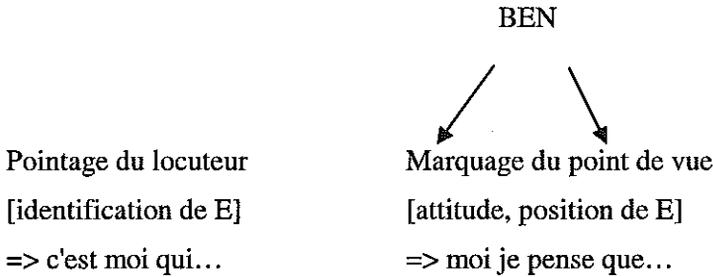
(F7) en fait il y avait le la couleur ça amène un côté cru °moi je trouve°

<.....thème.....> <.....rhème.....>
<postrhème>

2. Marqueur en turc : "ben" (= moi)

Le marqueur de PDV de base qui implique directement et uniquement l'énonciateur est le pronom personnel de la première personne du singulier "ben" dont l'équivalent en français est "moi". Dans un énoncé, la position syntaxique de "ben" n'est pas unique, mais variable : ce marqueur se trouve dans la plupart des cas au début de l'énoncé, mais peut aussi se situer à l'intérieur, ou encore en fin d'énoncé. De ce fait, "ben" a trois fonctions différentes relatives à sa position syntaxique : a) fonction thématique, b) fonction rhématique, c) fonction post-rhématique. Dans les deux premier cas, lorsque "ben" est thématique ou rhématique, sa valeur dépend de l'élément suivant qui est soit de nature nominale, soit de nature verbale.

"Ben" est aussi thématique dans les cas où il est précédé d'un ligateur comme "ama ben...", "yani ben...", "çünkü ben..." : Dans ce type de combinaison assez fréquent en turc, le point de vue est mis en relation avec l'énoncé précédent et la valeur de la relation dépend du contenu sémantique du ligateur qui introduit le point de vue. Dans l'énoncé oral, "ben" implique deux valeurs énonciatives : a) d'une part, il indique celui qui parle au moment de l'énonciation, et le sujet de l'action (pointage du locuteur-énonciateur), b) d'autre part, il annonce que le sujet parlant va introduire son point de vue (marquage du point de vue).



2.1. "Ben" à l'initiale (PDV thématique)

Lorsque le marqueur "ben" est en tête de l'énoncé : a) "ben" est introducteur de thème; l'élément principal qui construit la partie thématique, b) le PDV est pris en charge par l'énonciateur.

La formule syntaxique "Ben+N" : Marquage de point de vue sur l'objet du discours (étant l'élément qui suit le PDV). "Ben" marque non seulement la présence du locuteur comme sujet parlant (dans T°), mais aussi la position personnelle du locuteur au moment de l'énonciation. Passant au statut d'énonciateur, celui qui parle utilise "ben" pour deux concepts énonciatifs : a) identification de "ben" (locuteur) en tant qu'énonciateur face à "sen" (toi) qui est celui à qui l'on s'adresse (interlocuteur), b) détermination du point de vue sur l'objet du discours. On peut gloser la formule "ben+N" de cette manière : "je te parle en tant qu'énonciateur sur X⁴, et je fixe ensuite mon point de vue".

(T1) **ben** ilgiyi hiç olmazsa köpeğe doğru çekmişim {60}

moi intérêt au moins au chien vers j'ai attiré

<.....thème.....> <.....thème.....>

2/3 3- 3/4 2 3 3- 2+ 2- Ø

⇒ moi, mon intérêt, au moins, je l'ai centré sur les chiens,

La formule syntaxique "Ben+V" : a) le point de vue est centré sur un procès, une action, b) soulignement du point de vue (focalisation, si l'intonation est haute et/ou montante sur le marqueur).

(T2) **ben** diyorum bunu avcı(lar) kulüpleri yapmalı

moi je dis cela chasseurs les clubs ils doivent faire

⁴ "X" représente ici l'objet du discours étant question au moment de l'énonciation dans un dialogue spontané entre le locuteur et l'interlocuteur.

<.....thème.....> <.....rhème1.....>

işte üyelerini toplamalı, herkesi de üye yapmamalı,

voilà les membres ils doivent réunir tout le monde et membre ils ne doivent pas faire

<.....rhème2.....> <.....rhème3.....>

=> moi, je dis que cela doit être fait par les clubs de chasse, donc ils doivent réunir leurs membres, et ne doivent pas faire membre n'importe qui,

2.2. "Ben" à l'intérieur (PDV rhématique)

Lorsque "ben" se place à l'intérieur de l'énoncé, dans ce cas : a) "ben" est introducteur de rhème, b) point de vue direct et indiscutable, c) faible possibilité de consensualité (en général; discordance).

Formule syntaxique "ben+N" en rhème :

Le point de vue est centré sur l'élément nominal qui suit (ici "birşey"; quelque chose) : l'énonciateur attire l'attention de l'autre sur ce qu'il va dire. L'absence de l'intonation sur l'introducteur de rhème "ben" marque la position égocentrée de l'énonciateur.

(T3) hocam şimdi müsaade ederseniz **ben** bi(r)şey söyleyim (.)

maître maintenant permission si vous faites moi qqch je vais dire

<.....thème.....> <.....rhème.....>

Ø 2- 2- 3 Ø

=> maître, maintenant, si tu permets, je veux dire quelque chose,

Formule syntaxique "ben+V" en rhème :

Le point de vue est indiscutable : il y a soulignement du point de vue et discordance avec l'autre. L'énonciateur s'impose dans le discours : aucune consensualité éventuelle n'est possible à ce moment précis de l'énonciation; la discussion est close et l'énonciateur adopte une position fortement égocentrée dans une attitude presque monologique (repli sur soi).

(T4) ama o tüfeklerde namlu çeliği(nin) de çok sağlıklı olmadığını **ben** biliyorum,

mais dans ces fusils canon l'acier aussi bcp solide il n'est pas moi je le sais

<lig.> <.....thème.....>
 <.....rhème.....>

=> mais dans ces fusils, l'acier du canon n'est pas solide, moi je le sais (mot-à-mot)

⇒ mais, dans ces fusils, moi je sais que l'acier du canon n'est pas solide,

2.3. "Ben" à la finale (PDV post-rhématique)

En turc, nombreux sont les discours où le marqueur de PDV se situe en postposition au rhème et juste après le prédicat (verbal ou nominal). Cette position syntaxique attribuée au marqueur le statut de postrhème qui est la troisième position dans l'énoncé, après le thème et le rhème.

"Ben" en fin d'énoncé, en position de postrhème, a une fonction anaphorique⁵ : le marqueur de PDV réfère au segment précédent qui décrit le jugement personnel de l'énonciateur. À la manière d'une marque de ponctuation, "ben" met le point final à l'énoncé en déterminant les limites syntaxiques du point de vue de l'énonciateur et de sa position énonciative.

La position syntaxique de "ben", postposé au prédicat verbal, indique deux faits linguistiques : a) relation de dépendance sur le plan syntactico-sémantique avec le prédicat, b) mise en relief de la valeur énonciative de "ben". L'intonation Ø sur "ben" indique que l'énonciateur est en position égocentrée : le discours s'enchaîne dans la co-locution à la suite d'une rupture co-énonciative.

(T5) isterseniz başka birşeye geçmek istiyorum °ben°

si	vous	voulez	autre	chose	passer	je	veux	moi
<....thème...>	<.....rhème.....>	<postrh.>						
2	2	2-	Ø	2-	Ø			

=> si vous voulez, je veux passer à autre chose, moi

3. Le marqueur "bence" en turc (= à mon avis)

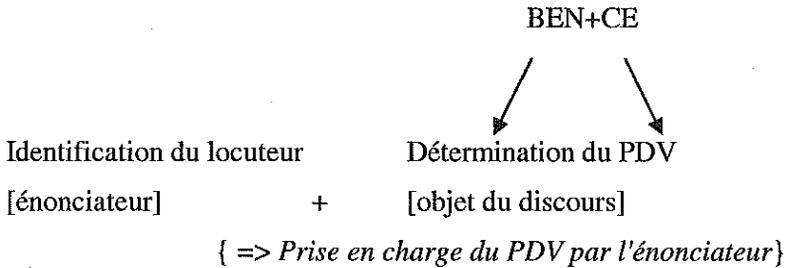
Le turc dispose d'un marqueur principal qui explicite le point de vue de l'énonciateur. Ce marqueur est "ben-ce" composé de deux éléments : 1) Le *pronom personnel* de la première personne du singulier "ben" présent dans tous les marqueurs de PDV qui impliquent l'énonciateur, 2) Le *suffixe -ce* qui

⁵ Par "anaphorique", on entend ici une relation contextuelle au niveau sémantique avec le jugement énoncé précédemment.

localise le point de vue de l'énonciateur avec le pronom personnel auquel il est associé (suffixe explicitant le PDV).

Nous pouvons considérer ce suffixe comme le seul indice morphologique qui indique non seulement la présence d'un point de vue, mais aussi la prise en charge de ce point de vue par son appartenant qui est le sujet parlant au moment de l'énonciation (énonciateur). Le suffixe -cE s'agglutine aussi aux pronoms personnels de la première et deuxième personne:

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| 1 ^{re} PS : <i>Ben+ce</i> | (à mon avis, pour moi) |
| 2 ^e PS : <i>Sen+ce</i> | (selon lui) |
| 3 ^e PS : <i>O+Ø</i> | (o-na göre = selon lui) |
| 1 ^{re} PPL : <i>Biz+ce</i> | (à notre avis, pour nous) |
| 2 ^e PPL : <i>Siz+ce</i> | (à votre avis, pour vous) |
| 3 ^e PPL : <i>Onlar+Ø</i> | (onlar-a göre = selon eux) |



3.1. "Bence" à l'initiale (PDV thématique)

Dans un énoncé comme celui-ci où "bence" introduit un point de vue thématique, l'énonciateur est à la recherche d'une consensualité centrée sur son jugement personnel. Le niveau initial haut (H3) sur "ben-" et la modulation de l'énoncé qui se termine au niveau H3 sont les indices intonatifs d'un *point de vue de tendance consensuelle*. Ce genre d'énoncé modal avec "bence" à l'initial est tout à fait typique au turc, et peut être considéré comme l'énoncé-type de l'expression de point de vue. Dans cette structure-type, la position syntaxique à l'initial de "bence" dans la partie thématique, lui confère presque toujours une construction nominale comme dans cet exemple :

(T6) **bence** {120} tabi: av araçları av donanımı (h) {70} bir avcı için önemli

à mon avis bien-sûr les moyens de chasse le matériel de chasse pour un chasseur c'est imp.

<.....thème.....>

<.....rhème.....>

3 2- 2+ 2 1/2 2- 1/2 2+ 2 2 2 3

⇒ à mon avis, bien sur, les moyens de chasse, le matériel de chasse sont importants pour un chasseur,

Dans le discours oral, il y a nombre de cas où "bence" est suivi de l'adverbe d'égalité "de" ("aussi") : la formule "bence de" qui signifie alors "moi aussi" souligne que l'énonciateur partage l'opinion de l'autre, et que pour lui, la consensualité est déjà acquise.

(T7) **bence de** en büyük faktör ekonomik

pour moi aussi plus grand facteur ekonomik

<.....thème.....> <...rhème...>

2 3- 2/3 2 4 2/3 2

⇒ pour moi aussi, le plus grand facteur est économique

3.2. "Bence" à l'intérieur (PDV rhématique)

Dans un discours où "bence" se trouve à l'intérieur de l'énoncé, la position syntaxique de ce marqueur sera toujours le début du rhème; dans ce cas "bence" peut être considéré comme un introducteur de rhème avec lequel l'énonciateur prend en charge son point de vue qui est pour lui indiscutable, irréfutable. De ce fait, "bence" sera naturellement suivi d'un prédicat de nature verbale ou nominale qui attribue au point de vue une valeur assertive.

Le point de vue rhématique est d'autant plus assertif que l'énonciateur adopte une *position fortement égocentrée*; d'où la structure de négation prédicative nominale de la formulation de point de vue "bence gereksiz" (pour moi, il est inutile) dans l'exemple suivant.

(T8) yani tüfekle doğanın iç içe bulunması **bence gereksiz**, °bu açıklamam°

c.à.d le fusil et le chasseur ensemble être à mon avis inutile ce mon explication

<.....thème.....>

<.....rhème.....>

<...postrhème...>

⇒ c'est-à-dire, pour moi, il est inutile que le fusil et la nature soient proche l'un de l'autre,

c'est ce que je veux dire (soient considérés ensemble)

3.3. "Bence" à la finale (PDV post-rhématique)

"Bence" en postrhème à aussi une fonction anaphorique : le marqueur de PDV renvoie ici au segment précédent auquel il attribue la propriété de point de vue de l'énonciateur. On peut gloser ainsi : "tout ce que je viens de dire est mon jugement personnel et je m'en porte garant".

L'énonciateur adopte ici une position égocentrée même si la hauteur intonative est au niveau 2- : mais ce qui compte, c'est que l'intonation est descendante vers la fin du rhème sur le prédicat, et sur le postrhème qui est le marqueur de PDV "bence".

Dans la plupart des cas, lorsque "bence" est en dernière position dans l'énoncé, l'intonation est généralement absente sur ce marqueur (Ø) : ce cas de figure démontre que l'énonciateur présente une *attitude fortement égocentrée*.

(T9) çünkü {30} doğada avcı varsa {40} bi(r) şekilde o doğa da güzelleşiyor
°bence°

car dans la nature chasseur s'il y a en qq sorte cette nature aussi devenir plus jolie à mon avis

<.....thème.....>
<.....rhème.....> <pstrh>
2+ 2+ 2- 2/3 2 2 2- 2- Ø

⇒ car, si dans la nature existe le chasseur, alors elle devient plus attirante, à mon avis,

(T10) ama {60} onun için {50} e::: (60) daha da ideali yapılması {80} gerekiyor °bence°

mais pour cela le plus idéal faire il faut à mon avis

<.....thème.....>
<.....rhème.....> <postrhème>
2- Ø 2/3 2 2- 2- Ø Ø

⇒ mais, pour cela, il faut faire le plus idéal, à mon avis,

4. Tableaux récapitulatifs

Deux types de relation des marqueurs de PDV "Moi (je) / Ben(ce)"			
1. Relation syntactico-sémantique		2. Relation énonciative	
<i>Morphosyntaxe</i>		<i>Intonation</i>	
=> Il faut voir la structure morphosyntaxique de l'énoncé		=> Il faut voir la structure intonative de l'énoncé	
a) valeur syntaxique	b) valeur sémantique	a) co-énonciation	b) co-locution
=> Relation de "moi" et "ben(ce)" avec les autres constituants de l'énoncé		=> Relation entre le locuteur et l'interlocuteur (énonciateur / co-énonciateur / co-locuteur)	

FRANÇAIS	MOI	
Position du PDV	H+	H-
	<i>niveau haut et/ou montant</i>	<i>niveau bas et/ou descendant</i>
PDV thématique	pdv coénonciatif (H2/3) appel à la consensualité	pdv colocutif (H2/1)
PDV rhématique	pdv coénonciatif (H2/3) consensualité acquise	pdv colocutif (H2/1)
PDV postrhématique	continuité du pdv (H2/3)	pdv égocentré (H2/1)
* PDV focalisé : focalisation du pdv pour forcer la consensualité (H3/4)		

TURC	BEN		BENCE	
Position du PDV	<i>Ben+N</i>	<i>Ben+V</i>	<i>Bence+N</i>	<i>Bence+V</i>
PDV thématique	pdv sur OD consensualité (H+)	pdv sur un procès consensualité (H+)	mise en relief du pdv tendance consensuelle (H+)	
PDV rhématique	pdv sur OD + discordance (H-)	pdv sur un procès discordance (H-)	pdv assertif position égocentrée (H-)	
PDV postrhématique	pdv conclusif + anaphorique position égocentrée (H-)		pdv conclusif + anaph. position égocentrée (H-)	
* PDV focalisé : idem pour le turc				

Conclusion

Les langues nous offrent une multitude d'emplois pronominaux : "moi" et "ben" ne sont que deux exemples parmi tant d'autres. Hagège souligne que ces marqueurs sont les noms donnés à celui qui parle, quelque soit son nom réel (au

séminaire "Les déterminants du prédicat", EPHE, Paris V). Et comme en turc, le verbe est porteur de marque de personne (suffixe à valeur de sujet), "ben" dissocié morphologiquement du verbe, peut être considéré plutôt comme un indice de modalité étant en relation avec le prédicat.

Les marqueurs "moi" et "ben(ce)" sont des *supports de modalité* dans une expression telle que point de vue; expression qui met en avant le locuteur au moment de la parole, ou plus généralement le sujet parlant. Il est question ici de modalité subjective qui nécessite une stratégie énonciative pouvant orienter le discours vers trois directions : a) convergence-discordance (co-énonciation), b) simple échange discursif sans intention de consensualité (co-locution), c) repli sur soi et rupture de la co-énonciation (égocentrage). Ces trois faits énonciatifs définissent en même temps l'attitude et la position de l'énonciateur envers l'interlocuteur et en rapport à ce qu'il énonce. Pour ce qui est de l'intonation, elle varie selon une de ces stratégies adoptée par l'énonciateur.

Lorsque les marqueurs de PDV ("moi" en français et "ben" en turc) se trouvent en tête d'énoncé, ils introduisent le thème et soulignent une emphase de type "c'est moi qui...". En principe, "moi" se place rarement à la fin de l'énoncé en position de postrhème, alors que "ben" et "bence" ont la singularité de pouvoir boucler fréquemment l'énoncé en passant au statut de postrhème.

La traduction des énoncés ayant le marqueur "bence" nous a permis de remarquer que ce constituant peut avoir plusieurs équivalents français selon le contexte; le plus rapproché au niveau du sens étant "à mon avis", il équivaut aussi à des expressions de point de vue comme "pour moi, moi je pense (que), selon mon opinion,...".

Il est intéressant de noter que "bence" est remarquablement utilisé à la fin de l'énoncé en position de postrhème avec une intonation soit basse, soit totalement absente : Dans ce cas fréquent, l'énonciateur présente d'abord son point de vue, et ensuite le prend en charge dans une position égocentrée.

Définition de quelques termes énonciatifs⁶

Coénonciation : La façon dont celui qui parle (le parleur) envisage la réception de son discours par celui auquel il s'adresse (l'écouteur) est explicitée par les variations de hauteur mélodique. L'articulation à la pensée prêtée à l'autre et l'anticipation de ses réactions relèvent de la coénonciation. (BM 13)

⁶ Ces définitions sont empruntées à Morel, Bouvet et Danon-Boileau (voir bibliographie).

Colocation : La prise en compte du droit à la parole de chacune des parties prenantes du dialogue et l'anticipation d'une éventuelle prise de parole du colocuteur (écouteur) sont gérées par les variations d'intensité. [...] Le colocuteur n'est pas la personne physique à qui l'on parle, mais la façon dont on envisage son droit à parler. (BM 12)

Cadre : Ce constituant circonscrit une zone de sens, il délimite l'horizon de discours de la prédication réalisée dans le rhème qui suit.

Thème : Partie initiale de l'énoncé qui sert de base ou de cadre pour délimiter le domaine interprétatif du rhème qui va suivre. Un constituant thématique ne peut donc se définir que par sa position avant le rhème et par l'intonation haute de sa syllabe finale.

Rhème : C'est le constituant où le parleur tient à marquer une position différenciée en fonction des attentes qu'il prête à l'écouteur. Le rhème peut être terminé par un *ponctuant* qui vient spécifier a posteriori l'état de la coénonciation. (GI 45, 100-103).

Postrhème : ce constituant rétère à postériori soit un argument du verbe du rhème, soit le point de vue engagé.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste Cl. (1997), *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Bouvet D. et M.A. Morel (2002), *Le ballet et la musique de la parole*, Paris-Gap, Ophrys (BM).
- Dubois J. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Golstein B. (1997), *Grammaire du Turc*, Paris, Editions L'Harmattan.
- Hagège Cl. (1982), *La structure des langues*, Que sais-je?, Paris, PUF.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1999), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin, U. Linguistique.
- Morel M.-A. et L. Danon-Boileau (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris-Gap, Ophrys (GI).
- Morel M.-A. (1999), "Intonation/Coénonciation/Colocation/Formulation", in *Modèles du discours en confrontation*, A.C. Berthoud et L. Mondada, Peter Lang. (en coll. avec L. Danon-Boileau).
- _____ (2003), "Le locuteur vicariant", in *Le sujet*, J.-M. Merle coord., Paris-Gap, Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langues. (en coll. avec L. Danon-Boileau).
- _____ (2003), "Valeur énonciative des changements de registre mélodiques", in *Registre et voix sociale*, M. Demers (dir.), Québec, éditions Nota Bene.

- Sarıca M. et alii (2005), *Yeni dilbilim kuramları ışığında "sözlü dil yapısı"* (La structure de la langue parlée à la lumière des nouvelles théories de linguistique), Istanbul, Multilingual.
- Yılmaz S. (2000), *Le système hypothétique en turc : De la morpho-syntaxe à l'énonciation*, Thèse de Doctorat, Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle, publiée en 2001 par l'Édition Septentrion à Lille.